

M.A.M/071223
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

96-297 DU 18 JUIN 1996
/DECRET N° /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV.
Portant Promotion au titre de l'année 1986
de certains Fonctionnaires des Cadres de la
Catégorie A, Hiérarchie I du Personnel Di-
plomatique et Consulaire : en tête GAYAMA
Pascal.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Réfonte du Statut Général
de la Fonction Publique ;
(/u le Decret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun du Personnel
Diplomatique et Consulaire ;
(/u le Decret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des Fonctionnaires ;
(/u le Decret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à
la Révocation des Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I
(/u le Decret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des
Fonctionnaires ;
(/u le Decret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du Decret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements in-
diciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Decret n° 95/25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Mi-
nistre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Decret n° 95/28 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du
Gouvernement ;
(/u le Decret n° 95/32 du 29 Janvier 1995 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde
des Fonctionnaires ;
(/u le Decret n° 96-296 /MFPRA-DGFP/DGCA/SAV du 18 Juin 1996 portant Ins-
cription au tableau d'avancement au titre de l'année 1986 de certains Fonctionnai-
res des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consu-
laire ;
(/u le Decret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension
des effet financier à la suite d'une titularisation, d'un avancement
d'un reclassement, d'une revision de situation administrative ou de
toute autre promotion ;
(/u le Decret n° 95-27 du 27 Janvier 1995 portant nomination
des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1ER : Sont promus aux échelons ci-après de leur grade au titre de l'année 1986, les Fonctionnaires des Cadres de la Catégories A, Hiérarchie I dont les noms et prénoms suivent; ACC = Néant.

I/- CONSEILLER DES AFFAIRES ETRANGERES

Au 1er Echelon Indice 1520

- GAYAMA (Pascal) P/C du 24.08.86 O.U.A

II/- SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES

Au 3ème Echelon Indice 1010

- LOUKOULA (Pauline) P/C du 22.05.86 MAECF

Au 4ème Echelon Indice 1110

- MENGA (Roger Julien) P/C du 07.11.86 AMBACO-BRUXELLES

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 94-769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3 : Le présent décret ^{qui} ~~sera~~ prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées ~~sera enregistré, au~~ ~~publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout~~ où besoin sera.

Brazzaville, le 18 Juin 1996

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Général Jacques Joachim YOMBY-OPANGO .-

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

Le Ministre Délégué Auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, Chargé du
Budget et de la Coordination des Régies,

Professeur Anaclet TSOMAMBET .-

Luc Daniel Adamo MATETA .-

AMPLIATIONS :

PM.....	2
CAB/MAECF.....	2
SGAEC.....	2
DGFP/DGCA.....	4
DGB.....	2
DGCF.....	2
DAAFDP.....	4
OUA.AD.AB.....	2
AMBACO.B.....	2
INTERESSE.....	3
DOSSIERS.....	9
SGG/BC.....	2/-

Le Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération, Chargé de la
Francophonie,

Destin Arsène TSATY-BOUNGOU .-